



Association des religieuses
pour les droits des femmes

Rei- femmes

EN MOUVEMENT

SPÉCIAL 25^e

Certaines diront que l'Association a déjà célébré ses 25 ans. C'était effectivement, en 2002, l'occasion de remonter aux racines de l'organisation qui est récemment devenue l'Association des religieuses pour les droits des femmes. Hommage était alors rendu aux pionnières du Groupe de travail

était à la fête, à Loretteville, au rendez-vous de l'assemblée générale 2011.

25 ans, c'est le temps de la maturité. Et c'est notamment le moment de se redire l'histoire, de dégager les forces et les

acquis qui caractérisent l'aujourd'hui de l'Association et de se projeter vers l'avenir. Autrement dit, de se demander: d'où venons-nous? que sommes-nous devenues? où voulons-nous aller? Tel était le thème de la journée de formation du 14 mai. La symbolique de l'arbre avec ses racines, feuilles, fleurs et fruits, habilement dépliée grâce à l'animation de Louise Lafortune du Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF) a permis aux participantes de se ressaisir du vécu passé et présent du mouvement. Des femmes témoins d'époques charnières ont été entendues: Céline Dubé, CND, sur les prémisses et sur la fondation de l'ARPF; Françoise Gagnon, NDBC, et Gisèle Ampleman, SA, sur le développement de l'analyse féministe et le choix de la visée; Pierrette Bertrand, OFSJ, sur le déploiement des alliances.



qui a précédé l'Association. Le 25^e de cette année rappelle la fondation de l'Association des religieuses pour la promotion des femmes (ARPF): quand, en 1985, l'Union internationale des supérieures générales (UISG) et ses membres du Canada francophone ont mis fin à l'expérience du Groupe de travail, les membres de l'époque ont décidé de poursuivre leur engagement collectif pour la cause des femmes et elles ont fondé l'ARPF à leur rencontre de 1986. 2011 marque donc les 25 ans de l'Association comme telle. C'est pourquoi l'atmosphère

était à la fête, à Loretteville, au rendez-vous de l'assemblée générale 2011.

Le présent numéro rend hommage aux pionnières ainsi qu'aux artisanes d'hier et d'aujourd'hui de l'ARDF. Et il cède la parole aux femmes témoins entendues durant la journée du 14 mai.

Céline Beaulieu, CND



Association des religieuses
pour les droits des femmes

**RELI-FEMMES,
Bulletin de l'ARDF
N° 73 - NOVEMBRE 2011**

Édité trois fois l'an par
l'Association des religieuses
pour les droits des femmes.

**Le but de l'Association est
de travailler, dans une
perspective évangélique
et selon les charismes
des divers instituts,
à la promotion des femmes
- religieuses et/ou laïques-
dans l'Église et dans
la société.**

Équipe de rédaction :

Céline Beaulieu, CND,
Suzanne Bolduc, FSP,
Céline Dubé, CND,
Camilla Martin, NDA,
Marina Tremblay, CND.

Collaboratrices régulières :

Les membres
de l'Équipe de coordination,
Léona Deschamps, RSR,
Jeanne Gareau, SSA,
Pierrette Pelletier, SMNDA.

Infographie :

Nathalie Tassé

Conception graphique :

René St-Amand

Impression :

Imprimerie Maxime inc.

Expédition :

Suzanne Bolduc, FSP
et des bénévoles, secrétariat
de l'ASMDM

Abonnement

(taxes incluses)

Canada : 10\$

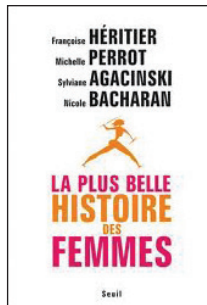
Étranger : 13\$

Reproduction permise

sous réserve d'en
mentionner la source.

Correspondance :

Louise Bégin, CND
1880, rue Sicard, app. 3
Montréal (Québec) H1V 2X8
Tel. : 514 252-9072
louisebegin2@videotron.ca



Françoise HÉRITIER,
Michelle PERROT,
Sylviane AGACINSKI
et Nicole BACHARAN,
*La plus belle histoire des
femmes*, Paris, Édition
du Seuil, 2011, 309 p.

Dans «La plus belle histoire des femmes», quatre écrivaines exceptionnelles, l'anthropologue Françoise Héritier, l'historienne Michelle Perrot, la philosophe Sylviane Agacinski et la politologue Nicole Bacharan révèlent, au cœur d'un dialogue audacieux, la longue histoire de la condition des femmes pour se sortir du carcan imposé depuis des millénaires par des générations de monarques, de prêtres, de pères et de maris.

La première partie de l'ouvrage intitulée «À l'aube de l'humanité» propose l'interview de Nicole Bacharan avec Françoise Héritier. Cette spécialiste de l'étude des caractères de «l'homo sapiens» avance d'entrée de jeu que rien dans la nature biologique des humains ne justifie la domination d'un sexe sur l'autre. Elle croit que la valence différentielle serait concomitante aux constatations des réalités binaires observées dans l'univers et des mystérieux tabous de l'inceste. Elle observe que la loi du plus fort ou la supériorité de la nature masculine sur la nature féminine relève d'une conviction entretenue culturellement presque jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Au gré des questions de Nicole Bacharan, l'historienne Michelle Perrot décortique, dans la seconde partie de l'ouvrage intitulée «Deux mille ans dans la vie d'une femme», les diverses étapes d'une lente évolution de vie quotidienne, de l'Antiquité au XXI^e siècle. Toutes sont rigoureusement situées dans le temps et l'intertextualité est abondamment exploitée pour les illustrer. Que de luttes pour conquérir le droit de naître, de grandir dans la reconnaissance, de choisir son époux, de limiter ses grossesses, de goûter du plaisir dans l'amour,

d'accéder aux mêmes études que les hommes, de voter et surtout d'oser la liberté de s'éloigner un peu de son fourneau et de sa marmaille afin d'accéder à la sphère publique dans le partage d'une vie citoyenne dynamisante. Des luttes toujours difficiles à mener...

La troisième partie de l'ouvrage, «Vers un monde mixte», présente les résultats de l'échange de Nicole Bacharan avec la philosophe visionnaire Sylviane Agacinski. Cette dernière prône sérieusement la déconstruction «pas à pas» de l'androcentrisme dans toutes les sciences humaines ainsi qu'en histoire, en psychanalyse et dans les domaines artistiques et littéraires. Avec audace, elle expose les méfaits de la langue qui s'inscrit dans une logique androcentrée. Oublions le mythe adamique! La construction de la parité dans toutes les sphères privées et publiques s'avère civilisatrice.

Le procédé par questions-réponses provoque une lecture active de «La plus belle histoire des femmes». Il suscite une prise de parole intérieure ou un remue-méninges sur les divers thèmes abordés. Et quand abonde l'intertextualité, nous nous rappelons avec plaisir les créations littéraires des nombreuses écrivaines québécoises et les Marches mondiales des femmes vécues en 2000 et 2010 ainsi que la belle promotion des valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité en 2005. Tout compte fait, cette œuvre collective demeure une réalisation d'une valeur inestimable pour la poursuite de la reconnaissance des femmes.

Léona Deschamps, RSR

L'ARDF, un arbre bien enraciné et haut en couleurs!

2008-

Marie-Paule Lebel, SA



La célébration du 25^e anniversaire de l'incorporation civile de l'Association des religieuses pour les droits des femmes (ARDF) a été un moment privilégié pour prendre la mesure du chemin parcouru et dégager des prospectives.

Un arbre bien enraciné

Si l'ARDF existe, c'est parce qu'il y a eu avant nous des femmes de vision, sensibles à la condition des femmes dans la société et dans l'Église et nous voulons ici leur rendre hommage. En effet, grâce à l'Union internationale des supérieures générales (UISG) qui a reconnu comme un *signe des temps* l'Année internationale de la femme en 1975, les communautés religieuses se sont inscrites dans ce mouvement mondial. L'arbre ARDF puise donc ses **racines** dans une décision que nous pouvons qualifier de fondatrice pour nous et de prophétique pour les congrégations féminines.

Hommage et reconnaissance au Groupe de travail des premières heures. Grâce à leur conviction et à leur détermination, les communautés religieuses francophones ont été sensibilisées et mobilisées et ce, à travers tout le Canada. Hommage et reconnaissance à l'équipe fondatrice de l'ARDF qui, en 1986, a relevé un grand défi, celui de donner à l'Association une mission, une organisation et des assises juridiques. La spiritualité et l'analyse féministes, et leur appropriation par des formations conscientisantes, ont rejoint un nombre impressionnant de femmes religieuses et laïques.

Hommage et reconnaissance aux différentes équipes de coordination nationale

qui ont assumé leur leadership dans un esprit de continuité et d'innovation, de concertation et d'alliance avec d'autres groupes féministes. Hommage et reconnaissance à toutes les membres et aux équipes de coordination des huit régions de l'ARDF qui, par leur prise en charge collective de l'animation et de l'action, ont participé à la démocratisation de l'Association et développé une proximité solidaire avec divers groupes de femmes de leur milieu respectif.

Un arbre haut en couleurs!

La symbolique de l'arbre qui a accompagné notre célébration du 25^e a permis de recueillir de bons fruits colorés, notamment celui d'avoir fait éclater nos frontières communautaires pour nous rendre ensemble solidaires de la cause des femmes. Quelle chance! La conscience collective de travailler non plus « pour » mais « avec » les femmes a entraîné des changements importants dans la manière de percevoir la réalité, de choisir les moyens d'action et de nous engager avec d'autres groupes de femmes dans la société et dans l'Église. S'en suivent nécessairement une libération de la parole, un sens plus aigu de la justice et

une indignation devant tant de pauvreté et de violence imposées aux femmes, une espérance têtue de vouloir changer les choses avec d'autres, une conviction que la vie religieuse se doit d'être prophétique en tenant compte de la vie des femmes d'ici et d'ailleurs.

Prophétique dites-vous?

Oui, rien de moins si nous voulons rendre crédible l'Évangile. Et pour cela, prendre la mesure tragique de la montée de la droite religieuse, sociale, économique et politique, faucheuse des droits et libertés individuels et collectifs; être partie prenante de cette grande chaîne humaine qui lutte pour la santé de la terre et de toute l'Humanité; maintenir nos alliances; accorder une importance à la prise de parole citoyenne; nourrir une solidarité effective avec les groupes qui défendent les droits des femmes; prendre fermement le parti de l'égalité dans toutes les sphères de notre vécu de femmes. «Être prophétique veut dire laisser Dieu parler par nous et à travers nous dans les signes actuels de notre temps». (Janet Malone, *En son nom*, Vol. 69 N° 4, p. 224). Nous y sommes toutes convoquées, avec la certitude que l'espérance se construit à travers l'expérience!



Merci, Madeleine

Le décès de Madeleine Laliberté nous a prises par surprise, le 8 juillet dernier. Elle laisse derrière elle quarante ans de solidarité avec les femmes comme elle en témoignait dans la revue *L'autre Parole* (n° 90, été 2001). L'équipe de *Reli-femmes* à laquelle elle a participé la remercie d'avoir partagé sa compétence et ses convictions féministes.

Les origines de l'ARDF

1986-1994

Céline Dubé, CND



Dans la foulée de l'Année internationale de la femme en 1975 et de la Décennie des femmes de 1976 à 1986, les religieuses ont répondu à l'invitation de l'Union internationale des Supérieures générales (UISG) de participer à ce grand mouvement visant «à mieux s'informer de la condition féminine dans la société et dans l'Église afin que les femmes puissent assumer pleinement leur rôle spécifique dans l'édification d'un monde meilleur». Aussi, au Canada francophone, un *Groupe de travail sur la condition de la femme* est créé; les membres se réunissent une fois l'an pour réfléchir ensemble et se donner une orientation en

lien avec les réalités vécues par les femmes. À la fin de la Décennie, l'UISG avise les Congrégations qu'elle ne mène plus ce travail. Alors, les deux sœurs Letourneau, NDPS, jusque là animatrices, démissionnent. Une décision doit être prise: soit rentrer chacune dans sa congrégation, soit continuer le travail ensemble? Sœur Nellie Lebel, RSR, prend l'initiative de convoquer les membres pour en discuter, en précisant que chaque répondante doit arriver à cette rencontre avec l'avis de la Supérieure qui la mandate.

Assemblée générale de 1986: des choix difficiles

conscience féministe

Lors de l'assemblée de Drummondville, les participantes concrétisent leur désir de continuer le travail ensemble. Sur le champ, la décision est prise de former une association incorporée civilement au Canada ayant des Statuts et règlements et un Conseil élu pour l'animation et l'administration. Une demande d'affiliation à la Conférence religieuse canadienne (CRC-N) est acceptée, condition mentionnée par quelques Supérieures pour continuer de nommer une répondante. Ce compromis pour garder tout notre monde implique également, selon Sœur Rita Montreuil, SSA, secrétaire générale de la CRC-N, que les membres soient uniquement des religieuses. Choix déchirant! Malgré cette contrainte, nous voulons continuer de travailler étroitement avec les femmes laïques, particulièrement avec des groupes de femmes déjà constitués.

libération ou promotion

recherche-action

À l'occasion de l'adoption des Statuts et règlements, des débats portèrent sur le nom de l'Association. Une liste de douze noms possibles affiche des accents différents: la reconnaissance du rôle de la femme ou celle des droits des femmes; la justice au féminin; condition des femmes ou de la femme... Finalement, c'est l'Associa-

tion des religieuses pour la promotion des femmes qui fait consensus.

Dès l'époque du Groupe de travail, des comités régionaux ont été créés, car les répondantes ressentent le besoin de travailler ensemble pour sensibiliser leurs congrégations. À Montréal, dès 1979, l'Office des religieux et religieuses confie à Monsieur Robert Beaupré le mandat de rassembler un comité diocésain formé d'une religieuse par congrégation. Très tôt, le comité rejoint les rangs des répondantes au Groupe de travail et continue d'organiser des activités pour l'ensemble des congrégations de Montréal et ce, même après 1986. Petit à petit, les Sœurs de Québec et des autres régions créeront leur propre organisation.

IMPACTS réciproques: ARPF et communautés religieuses

Un défi initial: développer un lien de confiance tant avec la CRC-N qu'avec les différentes communautés. La transparence nous a bien servi: le Secrétariat de la CRC-N assumait le service des envois postaux et gardait les documents officiels aux archives. Aussi les membres de l'ARPF étaient heureuses de conso-

lider des liens de soli-

darité entre elles pour la cause des femmes. Un autre impact des répondantes: lors des décisions capitulaires, dès 1990, quelques congrégations ont changé l'appellation de «supérieure» pour celle d'«animatrice de la Congrégation». Une façon de mieux mettre en évidence la mutualité entre les Sœurs!

leadership circulaire

En mars 1987, la CRC-N publiait un énoncé de valeurs pour inspirer les actions à venir des Congrégations religieuses en matière de condition féminine. Les valeurs d'égalité, de communion, de co-responsabilité et de mutualité entre hommes et femmes constituaient la ligne directrice de ce texte qui invitait à changer les pratiques.

Impacts réciproques: ARPF et groupes de femmes

Se rapprocher des groupes de femmes n'allait pas de soi. Il s'agissait de s'intégrer, de partager luttes et espoirs sans prendre le leadership. En devenant membre associative de la Fédération des femmes du Québec en 1993, l'ARPF a pu participer au Groupe des treize qui réunissait les responsables des groupes nationaux de femmes pour faire l'analyse de la conjoncture et prévoir des stratégies d'action. Excellente école de formation et bon contact qui font tomber les préjugés de part et d'autre. La présidente de l'ARPF a aussi été invitée à marrainer la campagne de financement de l'R des Centres de femmes et de l'Association des aides familiales du Québec.

De grands événements célébrés ensemble ont entretenu ce souffle extraordinaire: le 50^e anniversaire du vote des femmes québécoises (1990); le premier Sommet mondial tenu à Montréal en juin 1990 sur «Les femmes et les multiples dimensions du pouvoir». L'énergie était à son comble,

en 1992, au Forum national des femmes «Un Québec féminin pluriel» pour un projet féministe de société.

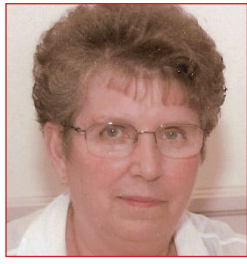
Impacts réciproques: ARPF et femmes en Église

Durant ces années, l'ARPF a développé des connivences avec les femmes en Église, particulièrement avec le Réseau des répondantes diocésaines, avec L'autre Parole et, à partir de 1992, avec le Réseau œcuménique des femmes du Québec (ROF/WEN).

Il faut rappeler la parution de Souffles de femmes, lectures féministes de la religion, en 1989, ouvrage pluridisciplinaire sous la direction de Monique Dumais, théologienne, et Marie-Andrée Roy, sociologue. Un autre ouvrage Femmes et pouvoir dans l'Église, en 1991, un collectif sous la direction d'Anita Caron, a beaucoup affiné notre analyse et nos perceptions de femmes chrétiennes. Une recherche universitaire «Femmes, formation théologique et emplois», commandée par l'ARPF et dirigée par Anita Caron et Marie-Andrée Roy du Centre de recherches féministes de l'Université de Québec à Montréal, a donné lieu à plusieurs rencontres organisées par l'ARPF dans différentes régions du Québec.

Ce qui ressort de cette période

À la fin de cette étape, le Conseil de direction de l'ARPF propose aux répondantes de relever trois défis: aller plus loin dans la conscientisation des congrégations, développer une spiritualité féministe et se solidariser avec les femmes les plus vulnérables. De 1986 à 1994, le dynamisme des femmes portait l'Association. Une période d'effervescence et d'éveil au projet de société féministe et à notre condition de femmes en Église.



Intégration féministe

1994-2000

Françoise Gagnon, NDBC
Cisèle Ampleman, SA

Un mouvement majeur vécu par l'Association

La période de 1993 à 1998 a été marquée par un travail de démocratisation de l'Association dans le but de se donner une organisation et un fonctionnement plus circulaires, des rapports moins hiérarchiques donc plus horizontaux favorisant un plus grand sens de l'appartenance et une plus grande prise en charge. Pour ce faire, l'assemblée générale 1994 a été l'occasion d'une réflexion sur le leadership féministe. Cette démarche a été prolongée, l'année suivante, par une enquête menée sur la vie démocratique de l'Association.

Un tel brassage a induit des modifications notables dans le fonctionnement et dans le langage au sein de l'Association, modifications consignées dans une version mise à jour des Statuts et règlements. L'ARPF est effectivement passée d'un vocabulaire hiérarchique à un vocabulaire horizontal; par exemple, le conseil de direction est devenu l'équipe de coordination et la présidente a désormais été nommée coordonnatrice.

Le fonctionnement de l'assemblée générale a suivi. On y a opéré le passage du Code Morin strict à une manière plus souple conduisant à la prise de décisions par consensus, à un mode davantage axé sur le processus plutôt que sur des procédures. Le processus d'élection s'est démocratisé, faisant appel à des mises en candidature appuyées formellement par deux membres.

Orientations, membership, communications

Deux autres décisions majeures ont été prises à cette même époque: celle de tra-

vailler la visée de l'Association et celle de l'élargissement du membership. Sur ce dernier point, outre les déléguées mandatées par leur congrégation, l'ARPF a accepté l'adhésion de membres individuelles afin de reconnaître et de soutenir la conviction et l'engagement féministe d'un grand nombre de religieuses.

La définition de la visée de l'Association a fait l'objet d'une recherche collective à l'occasion de l'assemblée générale de 1997. On y a reconnu que la pertinence et la force de l'Association résidaient dans son alliance avec des réseaux féministes. On s'y est engagé à poursuivre le processus de conscientisation au vécu d'oppression des femmes, à participer à la transformation des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes et à contribuer à bâtir une société et une Église où la dignité, l'égalité et l'autonomie des femmes seraient reconnues et respectées.

C'est également à cette époque que l'Association a raffiné ses outils de communication. Le bulletin assumé pendant de nombreuses années par Nellie Lebel, RSR, a été provisoirement pris en charge par l'une ou l'autre région pendant qu'était étudié le projet d'un bulletin produit de façon professionnelle par une équipe de rédaction. Ce bulletin Reli-femmes est né en 1996.

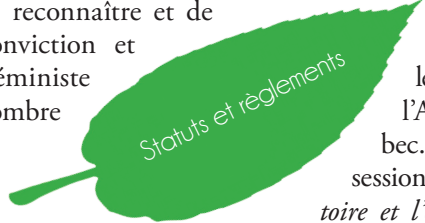
Des thématiques et des concertations

Dans la deuxième moitié de la décennie 1990, l'accent a été mis particulièrement sur la violence, l'oppression et la domi-

nation des femmes avec la conscience plus vive d'être concernées jusqu'à un certain point par ces problèmes. Ainsi, des membres de l'ARPF ont été directement impliquées dans la conception et l'animation des sessions *Violence en héritage* proposées par le comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec. Dans le prolongement de ces sessions, la session *Dieu, l'argent, l'histoire et l'oppression des femmes*, préparée conjointement par l'ARPF, le Réseau des répondantes diocésaines, le Réseau œcuménique des femmes du Québec (ROF/WEN) et le Réseau des équipes de Violence en Héritage, a été donnée à deux reprises, en 1994 et en 1997.

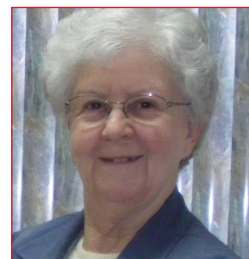
Ainsi conscientisées au vécu d'oppression des femmes, les membres de l'ARPF participent à des événements tels la Marche du Pain et des roses, portant les revendications du mouvement des femmes. Et plus, une membre de l'Association est élue au Conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec et participe à la Coalition des femmes contre la pauvreté, ancêtre de la Coordination DU QUÉBEC de la Marche mondiale des femmes.

Outre la participation au mouvement des femmes dans la société, l'ARPF manifeste son ouverture à d'autres groupes de femmes croyantes. Ainsi, l'ARPF contribue activement à la mise sur pied de l'Intergroupe des femmes chrétiennes féministes dont elle assume une part du leadership. L'Association est résolument entrée dans le mouvement des femmes et y poursuit son parcours.



Sous le signe de l'alliance 2000-2008

Pierrette Bertrand, OFSJ



L'Association des Religieuses pour la promotion des Femmes entre dans le 21^e siècle à une période exaltante de l'histoire: la Marche Mondiale des Femmes de l'an 2000 avec le rassemblement mondial à New York et le dépôt des revendications de la MMF, le Sommet des Peuples à Québec contre la mondialisation néo-libérale, le Forum social mondial de Porto Alegre... En Église, Virage 2000 et le Jubilé 2000 mobilisent les femmes contre les pratiques discriminatoires d'inégalité et d'exclusion à leur égard. Le Congrès de Dublin (WOW) concernant l'ordination des femmes suscite réflexion et réaction sur les ministères ordonnés.

Défi de leadership

Dans ce contexte, le renouvellement de l'équipe de coordination nationale s'avère un défi. Des femmes actives et engagées ont milité avec ardeur ces dernières années; elles entendent bien continuer au sein de l'Association, mais n'en convoient pas le leadership. De plus, le vieillissement dans les congrégations religieuses provoque la rétention de leur personnel apte aux charges communautaires d'animation et d'administration. L'impact de la situation oblige l'équipe nouvellement élue à repenser le fonctionnement de l'Association: fréquence et durée des rencontres de l'équipe de coordination nationale, répartition des responsabilités avec les régions... Une politique des communications est élaborée



de façon à faciliter les interventions publiques.

Création d'alliances citoyennes

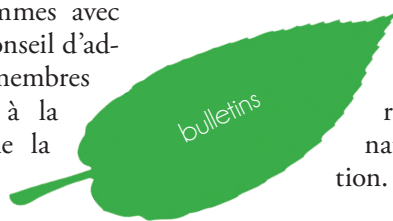
La période 2000-2008 est vécue sous le signe de la citoyenneté en solidarité avec d'autres groupes féministes. En 2002, l'ARPF rentre à nouveau formellement dans le vaste réseau des femmes avec l'élection d'une membre au conseil d'administration de la FFQ. Des membres de l'Association reviennent à la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF). Elles joignent la Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS) et le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII).

Les retombées de ces collaborations sont positives. D'abord, la crédibilité des congrégations religieuses dans leur identité est reconnue par la société civile et l'information de première ligne nous est assurée. Enfin, notre appartenance aux divers réseaux teinte nos plans d'action et renforce l'engagement.

Régionalisation

Un constat s'impose: la force de l'ARPF réside dans l'engagement de ses membres. L'équipe de coordination nationale encourage et promeut les alliances régionales. Ainsi, chacune des huit régions,

s'organise avec beaucoup d'autonomie et élabore son programme d'activités en regard des préoccupations régionales en lien avec le plan d'action de l'ARPF. Les alliances se bâtissent à la couleur des régions et les engagements se prennent avec des femmes du milieu. Une rencontre annuelle des équipes régionales est alors instaurée en vue de faciliter l'échange entre les responsables de régions et de renforcer la coordination de l'Association.



D'autres défis

La diversité des cultures et des religions, dans notre milieu québécois, principalement dans les grandes villes, a soulevé des débats publics dans les années 2007-2008. L'ARPF organise des journées de formation sur les accommodements raisonnables et le port de symboles religieux dans les lieux publics. En 2008, le débat se déplace vers la laïcité de l'État pour un « vivre ensemble » harmonieux.

La prostitution et la traite humaine font également l'objet d'un apprentissage au lobbying comme moyen d'influencer les décideurs politiques. Le réseautage avec des groupes spécialisés comme CLES et CATHII habilite les membres à la prévention auprès des jeunes.

À chaque époque, ses défis... et l'ARPF est fière de travailler à les relever.

ANNÉES	ÉVÈNEMENTS	PERSONNES-CLÉS
1975	Désignation par l'Union internationale des Supérieures générales (UISG) d'une agente de liaison sur la condition des femmes pour les Congrégations religieuses féminines canadiennes-françaises.	Sœur Marie-Reine Gravel, SASV
1979	Création d'un réseau de répondantes qui sera connu sous le nom de Groupe de travail sur la condition de la femme et formation d'un premier conseil.	Sœur Juliette Létourneau, NDPS
1980	Première rencontre annuelle des répondantes.	
1983	Adoption d'un organigramme lors de l'assemblée des répondantes. Première édition du bottin des membres.	
1984	Lancement du logo.	Sœur Agathe Gauthier, SJSH
1985	Fin des activités du Groupe de travail de l'UISG. Décision des Supérieures générales francophones du Canada de ne plus marrainer le Groupe de travail canadien. Formation d'un comité provisoire. Participation au Forum des ONG sur les femmes à Nairobi.	
1986	Décision de former une Association de religieuses pour la promotion des femmes (ARPF) à l'assemblée générale de 1986 Parution du premier bulletin.	Sœur Nellie Lebel, RSR Sœur Céline Dubé, CND
1987	Adoption des Statuts et règlements de l'Association des religieuses pour la promotion des femmes (ARPF).	
1989	Incorporation civile au Canada. Affiliation à la Conférence religieuse canadienne (CRC- N).	
1990-1992	Partenariat avec un groupe de recherche de l'UQAM (théologie et sciences des religions) dans une réflexion/intervention sur la condition des femmes.	
1991	Collaboration avec les équipes Violence en héritage et le réseau des répondantes diocésaines à la condition des femmes : sessions « Violence en héritage ? »	
1992	Résultat de la recherche conjointe avec le groupe de l'UQAM « Femmes, formation théologique et emploi ».	
1992-1993	Plan d'action « Oser de nouveaux modèles de société et d'Église ».	
1993	Admission de membres individuelles. Adhésion à la Fédération des femmes du Québec Participation à la Coalition contre la pauvreté et la violence faites aux femmes (qui deviendra la Coordination du Québec pour la Marche mondiale des femmes)	Sœur Gisèle Ampleman, SA
1994	Processus vers un leadership au féminin dans l'Association.	Sœur Françoise Gagnon, NDBC
1995	Démarche collective sur l'analyse féministe et ses rapports avec le pouvoir. Implication des communautés religieuses et des membres dans la marche « Du pain et des roses ».	
1996	Lancement du premier Reli-femmes, 27 ^e numéro du bulletin de l'Association. Modification aux Statuts et règlements, version plus féministe. Création de l'Intergroupe des chrétiennes féministes. En partenariat, session « Dieu, l'argent, l'histoire... et l'oppression des femmes ».	
1997	Formulation de la visée de l'Association.	
1998	Désormais, six régions organisent des activités intercommunautaires.	
2000	La Marche mondiale des femmes apparaît au plan d'action.	
2002	Adoption d'une nouvelle version des Statuts et règlements.	Sœur Pierrette Bertrand, OFSJ
2005	Participation au Relais de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Adhésion au CATHII.	
2006	Participation à la naissance de la Coalition nationale contre les publicités sexistes et adhésion à la Coalition.	Sœur Jeannine Cornellier, SNJM
2010	Changement de nom : l'ARPF devient l'ARDF, l'Association des religieuses pour les droits des femmes.	Sœur Marie-Paule Lebel, SA
2011	25 ^e anniversaire de l'ARDF.	